CHARTE DU CNFPCS

Ministère de la Santé
Centre National de Formation Pédagogique des Cadres de la Santé

Le CNFPCS, dans le cadre de ses missions de formation diplômante, de formation continue promotionnelle et de formation de développement des compétences s'engage à :

- Offrir une **formation** adaptée aux besoins et compétences requises des apprenants et des parties intéressées en tenant compte des exigences légales, règlementaires et normatives ;
- Assurer une **communication** transparente et accessible sur l'offre de la formation;
- Mettre à la disposition des apprenants un **accueil, une orientation et les informations nécessaires ;**
- Garantir des **locaux** adaptés, propres et sécurisés ;
- Fournir un **environnement de formation**(présentiel et en ligne) favorable au développement des compétences des bénéficiaires;
- Assurer **l'adéquation des moyens** pédagogiques, techniques et d'encadrement permettant l'atteinte des objectifs d'apprentissage ;
- Faire appel à des **formateurs et des tuteurs de stages** compétents garantissant l'atteinte des objectifs de la formation ;
- Mettre à jour les **supports pédagogiques** (physiques et numériques) et enrichir régulièrement la bibliothèque ;
- Garantir la **neutralité et la rigueur** dans le déroulement des examens théoriques et pratiques ;
- Fournir les **diplômes et attestations** de fin de formation conformément à la règlementation en vigueur ;
- Assurer le respect de la **propriété intellectuelle** (reconnaissance de la propriété intellectuelle des apprenants) ;
- Respecter la **confidentialité** des données personnelles.

Dr. Ridha GATAA
Directeur du Centre National
de Formation Pédagogique
des Cadres de la Santé